

Les prix de la revue *Études françaises* : rétrospective

Francis Gingras

Volume 50, Number 1-2, 2014

Volume jubilaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026223ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026223ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gingras, F. (2014). Les prix de la revue *Études françaises* : rétrospective. *Études françaises*, 50(1-2), 7–19. <https://doi.org/10.7202/1026223ar>

PRÉSENTATION

Les prix de la revue *Études françaises* : rétrospective

FRANCIS GINGRAS

Les anniversaires offrent d'utiles temps d'arrêt pour se situer par rapport au passé et s'interroger sur ce que pourrait être le futur. La parution du cinquantième volume d'une revue universitaire, phénomène encore assez rare dans l'histoire de l'édition savante au Québec¹, a semblé un heureux prétexte pour consacrer la totalité de ce volume au rôle que la revue *Études françaises* a joué dans la vie littéraire québécoise et pour envisager l'avenir en insistant sur la place de notre revue dans la Cité au moment où des changements importants s'opèrent dans les modes de diffusion de la connaissance.

Le numéro double, qui ouvre ce volume jubilaire, est ainsi entièrement consacré au prix de la revue *Études françaises* et à ses lauréats qui ont répondu de manière assez exceptionnelle à la mission que se donnait explicitement la revue d'être « un lieu où la littérature se fait » :

Une revue littéraire n'est pas d'abord un objet appartenant à la classe des livres et imprimés. C'est plutôt — comme le furent en leur temps le marché ou la place publique, la cour princière, le salon, le café, le cabaret — un lieu où la littérature se fait².

À l'heure où les débats sur le libre accès animent le monde de l'édition savante et touchent au premier chef les revues de recherche universitaires, cette prise de position de Georges-André Vachon, qui ouvrait le

1. Seuls *Le Naturaliste canadien* (1869), *L'Actualité économique* (1925), *Relations industrielles* (1945), *Laval théologique et philosophique* (1945), la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947), *Le Géographe canadien* (1950), *Les Cahiers de droit* (1954), *Meta* (1955) et *Recherches sociographiques* (1960) ont franchi le cap des cinquante années de publication avant *Études françaises*. Les rapports annuels de la Société historique du Canada et de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique ont été également, dès les années 1920-1930, des lieux de publications savantes qui ont, depuis, donné naissance à des revues universitaires.

2. Georges-André Vachon, « Faire la littérature », *Études françaises*, vol. 6, n° 1, 1970, p. 3.

numéro paru en février 1970, illustre de manière parfaitement actuelle la question du lien entre les modes de diffusion et le rôle d'une revue littéraire. Mieux encore, elle souligne le refus d'une séparation artificielle entre recherche et création.

Le même Georges-André Vachon, qui a dirigé cette revue pendant douze ans (de 1966 à 1978), écrivait d'ailleurs dès 1968 que «l'étude critique peut avoir la cohésion, l'originalité de l'œuvre littéraire, et [qu']elle peut avoir la même audace», de même que «la valeur d'un poème, d'un récit, d'un dialogue, se mesure à la volonté de recherche dont il témoigne : exploration méthodique par le recours à toutes les ressources expressives du langage, d'une réalité à découvrir³». La revendication du lien intime entre recherche et création, particulièrement vital pour les études littéraires, est alors une position originale, trente ans avant que les organismes subventionnaires ne mettent en place des programmes d'appui à la recherche-crédation.

Le prix de la revue *Études françaises* est l'incarnation de cette double dimension, critique et créative. La qualité de ses lauréats, depuis les tout premiers, Ahmadou Kourouma et Gaston Miron, jusqu'aux plus récents, Hélène Dorion, Normand Charette et Louis Hamelin, en passant par Édouard Glissant et Assia Djébar, constitue la meilleure preuve que la revue remplit parfaitement le rôle que lui fixait son fondateur, René de Chantal (directeur du premier volume paru en 1965) d'être «au centre de gravité⁴» de toutes les cultures d'expression française.

À travers l'histoire de ce prix, s'esquisse ainsi un premier mouvement de l'histoire de la revue (sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir en ouverture du dernier numéro de ce volume 50). On y retrouve la question, essentielle vue du Québec, de la relation complexe avec la France et avec la langue française, comme des liens avec les autres communautés qui partagent cette langue. Le titre même de la revue qui, au dire de son premier directeur, avait fait l'objet de débats passionnés au sein de son premier comité de rédaction (composé de Bernard Beugnot, Nicole Deschamps, Albert Le Grand et Michel Mansuy), devait refléter le fait que «la langue française [...] semblait le dénominateur commun entre la littérature française et la

3. Georges-André Vachon, «Critique, création, recherche», *Études françaises*, vol. 4, n° 1, 1968, p. 1.

4. René de Chantal, «Avant-propos», *Études françaises*, vol. 1, n° 1, 1965, p. 3.

littérature canadienne-française⁵ ». L'histoire du prix, parallèle à celle de la revue, est aussi celle du rapport du Québec à la francophonie. Les documents, les articles et les textes inédits que nous publions dans ce numéro double en sont le reflet.

Un premier élément qui mérite d'être noté est que le prix n'est pas né à l'initiative des universitaires qui ont présidé aux destinées de la revue dans la deuxième moitié des années 1960, mais qu'un imprimeur, Joseph-Alexandre Thérien, est l'instigateur. Cet homme d'affaires alors prospère avait commencé sa carrière comme typographe pour Henri Bourassa au moment de la fondation du journal *Le Devoir*. Avec son frère Ernest, ils achètent les ateliers de l'imprimerie « Le Commerce » en mai 1927 qui deviendra au cours de l'été « Thérien et frères ». Spécialisée d'abord dans l'impression de travaux commerciaux, l'imprimerie des frères Thérien connaît un succès rapide.

S'ils effectuent des travaux d'impression littéraire dès 1927, notamment pour la Bibliothèque de l'Action française (avec *Aux feux de la rampe* de Marie-Claire Daveluy) ou pour le compte des éditions du Mercure de Louis Carrier (notamment en publiant en 1928 les *Brièvetés* d'Olivier Maurault, futur recteur de l'Université de Montréal), c'est essentiellement pendant la Deuxième Guerre mondiale que l'imprimeur Thérien se distingue, en travaillant étroitement avec les éditions de l'Arbre (publiant presque les trois quarts des livres de cette maison, notamment *Au pied de la pente douce* de Roger Lemelin en 1944) et avec la Société des éditions Pascal (achevant entre autres l'impression des deux volumes de l'édition originale de *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, respectivement le 4 et le 12 juin 1945).

L'imprimeur Thérien se distingue aussi très tôt par ses liens avec l'Université de Montréal (il imprime notamment la refonte du règlement en 1930) qui le conduisent à jouer un rôle de précurseur dans l'édition savante canadienne-française. En fondant les éditions Lumen, J.-Alexandre Thérien publie dans la collection « Humanitas » des travaux liés à la Faculté des lettres, notamment une anthologie des *Chansons de geste* par le doyen Sideleau, un recueil de *Poésie latine* réuni par le grand philologue Alfred Ernout ou, plus étonnant, *Hygie contre Vénus : guerre à la Syphilis* par le D^r Adrien Plouffe, tous trois en 1945.

Avec les éditions Chantecler, qui prennent le relais de Lumen en 1948, Thérien continue de publier des ouvrages d'érudition et d'entretenir

5. René de Chantal, « C'était en 1965... », *Études françaises*, vol. 31, n° 2, 1995, p. 13.

des liens avec des professeurs de l'Université, le chanoine Sideleau, doyen de la Faculté des lettres de 1944 à 1961, mais aussi Édouard Montpetit, fondateur de la Faculté des sciences sociales, dont il publie trois volumes de *Souvenirs* entre 1944 et 1955, ou encore le mycologue René Pomerleau, professeur à l'Université Laval et au Jardin botanique de Montréal. Avec la fondation des Presses de l'Université de Montréal, en décembre 1962, Thérien s'impose d'emblée comme l'imprimeur principal de cette institution.

À la même époque, le recteur, M^{gr} Iréné Lussier, et le directeur du Bureau des relations extérieures, M^e André Bachand, participent, sous l'impulsion du journaliste du *Devoir* Jean-Marc Léger, à la création de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue depuis l'Agence universitaire de la Francophonie et dont le siège se trouve toujours à l'Université de Montréal. Le 14 février 1966, Thérien écrit à André Bachand pour le féliciter de cette initiative, se disant « convaincu que notre Université doit être un phare de culture française en Amérique ». Le rôle de philanthrope joué par J.-Alexandre Thérien auprès de l'Université de Montréal dès les années 1960, qu'on pourrait rapprocher des initiatives d'un autre donateur, J.-Alexandre DeSève, propriétaire du théâtre Saint-Denis, distributeur de films et fondateur de Télé-Métropole (aujourd'hui TVA), qui a notamment permis la tenue et la publication de conférences sur la culture et la littérature canadiennes-françaises⁶, devrait contribuer à mettre à mal le lieu commun qui veut que les Québécois francophones soient longtemps restés étrangers à toute tradition philanthropique. En fait, dès la fin des années 1950, on voit apparaître des initiatives de quelques hommes d'affaires canadiens-français qui ont clairement

6. 3 mars 1964 : Gérard Tougas, *Situation de la littérature canadienne-française* ; 20 avril 1964 : David Hayne, *Les grandes options de la littérature canadienne-française* ; 2 décembre 1964 : Glen Shortliffe, *Gérard Bessette, l'homme et l'écrivain* ; 17 mars 1965 : Gilles Marcotte, *L'aventure romanesque de Claude Jasmin* ; 7 avril 1965 : Jean Éthier-Blais, *Exils* ; 10 février 1966 : Jacques Brault, *Miron le magnifique* ; 23 février 1967 : Albert Le Grand, *Anne Hébert, de l'exil au royaume* ; 16 mars 1967 : Michel Van Schendel, *Ducharme l'inquiétant* ; 12 février 1968 : Jean-Charles Falardeau, *L'évolution du héros dans le roman québécois* ; 2 mai 1968 : Georges-André Vachon, *Une tradition à inventer* ; 12 mars 1970 : François Gagnon, *Mimétisme en peinture contemporaine au Québec* ; 18 mars 1970 : André Jasmin, *Le climat du milieu artistique dans les années 40* ; 12 mars 1970 : Melvin Charney, *Pour une définition de l'architecture au Québec* ; février 1971 : Marcel Bélanger, *De la région naturelle à la région urbaine : problème d'habitat* ; 11 mars 1972 : François-Marc Gagnon, *Refus global en son temps* ; 14 mars 1972 : Jean Éthier-Blais, *Ozias Leduc*.

pour but de permettre le développement et l'affirmation culturelle et scientifique des francophones du Canada.

C'est ainsi avec la volonté affichée de favoriser le rayonnement de la culture française en Amérique que J.-Alexandre Thérien propose au Directeur des relations extérieures de l'Université de créer un prix qui « cadre bien [...] avec la dimension internationale de l'UdeM et du rôle qu'elle joue et peut jouer dans le monde francophone⁷ ». Le mécène introduit cependant une restriction importante et la formulation qu'il retient dans sa lettre révèle, par sa maladresse, la relation problématique à la langue française et à ses variétés alors nouvellement reconnues :

J'ajoute cependant une stipulation particulière : cette œuvre devrait être écrite en langue française mais par un auteur qui n'est pas un français d'Europe. Je pense par exemple aux auteurs originaires du Canada, de Belgique, de Suisse, du Liban, d'Afrique, de Madagascar, d'Haïti, de la Martinique, de l'Extrême-Orient, etc., et même de Pologne. Ce serait donner un « tour original » à ce prix et reconnaître que la culture française appartient à des millions d'individus qui habitent hors de France⁸.

L'équation établie entre « Français d'Europe » et « Français de France » révèle ce qu'elle a de problématique dès que l'énumération engage la Belgique et la Suisse aux côtés du Canada pour entamer la liste de ces autres héritiers de la culture française, eux-mêmes à l'origine d'une autre culture.

L'importance accordée à la dimension extra-française de ce prix trouve un écho concret dans les modalités que détermine le directeur de la revue, Georges-André Vachon, conformément à l'entente conclue en mai 1966 avec J.-Alexandre Thérien. Quand *Le Devoir* en fait la publicité, le 28 janvier 1967, le règlement précise que, « condition très importante, l'auteur doit avoir vécu au moins la moitié de sa vie hors de France ».

L'ambivalence du rapport à la France, entre proximité recherchée et écart revendiqué, se redit encore dans le discours prononcé par le même Georges-André Vachon lors de la remise du prix aux *Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma⁹ qui se fait non pas à Montréal,

7. Division de la gestion de documents et des archives, Université Montréal. Fonds Bureau de l'information (D0037). D0037/D5,6. Dossier « Prix de la Francité, 1966-1968 ».

8. *Ibid.*

9. Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968 ; rééd. Paris, Éditions du Seuil, 1970, 1990, 1995 et 2010 ; Paris, Le grand livre du mois, 2010. Traduction anglaise, Londres et Nairobi, Ibadan et Heinemann, 1987.

mais... à Paris¹⁰ ! Il n'y évoque d'ailleurs que ce seul élément du règlement (« les candidats doivent avoir passé au moins la moitié de leur vie hors de France ») en insistant par la suite sur le signe des temps que représente ce « premier prix international décerné par un jury canadien-français », témoignage de la « société différenciée » que forme le Québec, façonnée « par des usages sociaux et linguistiques originaux¹¹ ». Surtout, il y développe le concept de « francité » en le fondant sur la notion d'écart avec la norme culturelle représentée par Paris. Pour lui, les écrivains de langue française qui écrivent hors de France sont confrontés à « un problème de culture », problème qu'il pense en relation au « conflit de deux cultures », mais dont il souligne aussi le potentiel créateur.

Georges-André Vachon consacre une notice de deux pages à « La "Francité" » dans le numéro 2 du volume 4 d'*Études françaises* paru le 30 avril 1968. Il y reprend de larges extraits du discours prononcé à Paris en février et y définit la notion par une formule qui exprime clairement la relation en termes de soustraction à la métropole culturelle : « "Francité", au sens où nous l'employons, désigne la francophonie moins la France¹² ». On le voit : malgré la volonté du fondateur de la revue, Montréal et le prix de la revue *Études françaises* ne sont pas le « centre de gravité » de toutes les cultures d'expression française ; la France reste centrale et la « francité » définit ce que Vachon appelle en conclusion « les régions périphériques du domaine français¹³ ».

Or cette place en marge du centre français ne s'exprime pas alors essentiellement en termes positifs (de vigueur, d'originalité, de liberté). Dans l'appel à candidatures pour la deuxième édition du prix, qui devait être remis à l'automne 1968, le texte insiste plutôt sur l'écart, l'étrangeté et l'isolement culturel qui viennent avec cette différence :

10. Dans le numéro hommage qu'*Études françaises* consacre à Georges-André Vachon en 1995, Ahmadou Kourouma évoque en deux phrases la cérémonie de remise du prix (« Quand le roman sera publié, il me fera venir à Paris pour recevoir de la délégation du Québec à Paris le prix de la francité. Il en profitera pour me présenter ses nombreux amis de Paris. » Ahmadou Kourouma, « Vachon, l'ami qui m'a fait », *Études françaises*, vol. 31, n° 2, 1995, p. 16). Le lieu de la remise du prix comme la précision anecdotique sur la présentation des nombreux amis parisiens sont révélateurs de cette relation complexe du Québec (d'alors ?) avec la capitale française, fier d'y être intimement lié tout en feignant l'indépendance.

11. Nous publions le texte intégral de cette conférence de presse tenue le 23 février 1968, voir *infra*.

12. Georges-André Vachon, « La "Francité" », *Études françaises*, vol. 4, n° 2, 1968, p. 117.

13. *Ibid.*, p. 118.

Au point de départ de la vocation d'écrivain, il y a toujours la certitude d'appartenir à une minorité d'un seul et l'isolement culturel peut agir à la manière d'un ferment créateur, s'il met la conscience en face de sa solitude essentielle¹⁴.

Le sentiment de la différence n'est pas positif en soi : il le devient par la force de la création.

Si le prix n'est pas remis cette année-là, faute de manuscrits jugés dignes de le recevoir, l'attribution du prix à Gaston Miron en 1970 fait date¹⁵. Le jury, composé du directeur de la revue, de la directrice des Presses de l'Université de Montréal de l'époque, Danielle Ros, de Jacques Brault, de Paul-Marie Lapointe et de Naim Kattan, choisit de ne pas se limiter aux manuscrits reçus et de demander plutôt à un poète qu'ils connaissent et qu'ils estiment déjà, mais dont l'œuvre a été publiée de manière éparse, de réunir ses textes pour en faire un livre. Afin de donner une certaine ampleur (d'abord quantitative) au volume, la directrice des Presses et le directeur de la revue proposent d'ajouter les textes en prose six semaines seulement avant la publication de l'ouvrage¹⁶. Dans un entretien inédit que nous publions dans ce volume, Jacques Brault revient sur les circonstances qui ont entouré la publication de *L'homme rapaillé*, de la conférence qu'il donnait dès 1966, « Miron le magnifique », qui a contribué à faire connaître le poète, à la Crise d'octobre qui touche très directement Miron quelques mois à peine après l'attribution du prix.

Dans cet entretien, Jacques Brault évoque aussi la figure de Juan Garcia, troisième lauréat du prix¹⁷, émigré à Montréal en 1957 après la révolution marocaine, et celle de Michel Beaulieu¹⁸, autre poète important qui a aussi joué un rôle éditorial de premier plan, notamment à travers les éditions de l'Estérel, cofondées avec Gaston Miron en 1965, où, après avoir publié, notamment, Juan Garcia, seront publiés aussi bien Nicole Brossard que Victor-Lévy Beaulieu. Grâce à l'intervention de Frédéric Rondeau et de Paul Bélanger, et avec l'aimable autorisation

14. Division de la gestion de documents et des archives, Université Montréal. Fonds Bureau de l'information (D0037). D0037/D5,6. Dossier « Prix de la Francité, 1966-1968 ».

15. Gaston Miron, *L'homme rapaillé*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970. Nombreuses rééditions en France et au Québec. Traductions en italien (1984), en anglais (1984), en portugais (1994) et en espagnol (2001).

16. Pierre Nepveu, *Gaston Miron. La vie d'un homme*, Montréal, Boréal, 2011, p. 486-487.

17. Juan Garcia, *Corps de gloire*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1971 ; rééd. Montréal, L'Hexagone, 1989.

18. Michel Beaulieu, *Variations*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

de Daniel Beaulieu, nous publions dans ce numéro des poèmes inédits ou, peut-être plus justement, des « poèmes en réserve », dans l'esprit de *Kaléidoscope*¹⁹ et de *Trivialités*²⁰, que Michel Beaulieu aurait peut-être conservés en vue de les travailler ultérieurement. Avec Fernand Ouellette, le prix de la revue *Études françaises* vient couronner un autre poète de L'Hexagone, mais cette fois pour une forme nouvelle, proche du récit autobiographique. Avec *Journal dénoué*²¹, le prix reconnaît une œuvre qui, selon l'annonce qu'en fait la revue à la fin de son volume 10 en 1974, est « peut-être le premier ouvrage où est dite l'évolution affective, intellectuelle et spirituelle d'un écrivain du Québec²² ».

Le prix connaît une nouvelle interruption en 1975 avant d'être attribué pour la première (et l'unique) fois en 1976 à un roman, le premier publié d'un jeune travailleur social de 31 ans, Jean-Yves Soucy. *Un dieu chasseur* est en réalité son quatrième roman (les trois premiers sont restés inédits) et revendique clairement une certaine américanité ainsi qu'un rapport au territoire qui passe, notamment, par une interrogation des relations avec « l'Indien²³ ». En cette année, qui voit l'élection du premier gouvernement du Parti québécois, la marginalité ne se pense plus seulement en relation avec la France, mais de plus en plus nettement dans le rapport que ceux qui se disent désormais « québécois » (et non plus canadiens-français) entretiennent avec leur Amérique.

À cette époque, la revue vient d'abandonner (précisément depuis le volume 10 paru en 1974) son sous-titre de « Revue des lettres françaises et canadiennes-françaises », dans un numéro d'ailleurs opportunément consacré à la relation entre langue parlée et langue écrite, s'attachant pour une large part à la question de la langue du Québec et, notamment, à l'usage politique du joul²⁴. Avec ce sixième lauréat, le prix a dépassé la durée de l'offre initiale faite par J.-Alexandre Thérien qui valait « pour une période suffisamment longue pour que le prix soit attribué au moins cinq fois ». L'attribution du prix entre alors dans une

19. Michel Beaulieu, *Kaléidoscope ou les aléas du corps grave*, Montréal, Éditions du Noroît, 1984; rééd. Montréal, BQ, 2014.

20. Michel Beaulieu, *Trivialités*, Montréal, Éditions du Noroît, 2001.

21. Fernand Ouellette, *Journal dénoué*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974; rééd. Montréal, L'Hexagone, 1988.

22. *Études françaises*, vol. 10, n° 4, 1974, p. 435.

23. Jean-Yves Soucy, *Un dieu chasseur*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1976; rééd. Montréal, Typo, 2011.

24. Georges-André Vachon, « Le colonisé parle », *Études françaises*, vol. 10, n° 1, 1974, p. 61-78.

éclipse de près de quinze ans (notamment pour des raisons d'argent) avec un seul lauréat pour toute la période : l'écrivain centrafricain Makombo Bamboté pour le recueil *Nouvelles de Bangui*²⁵.

On le voit, la question du rapport à la francité et à la francophonie marque toute l'histoire du prix de la revue. Sa renaissance en 1995, sous l'impulsion de Lise Gauvin, se fera d'ailleurs explicitement dans cette perspective. La nouvelle directrice de la revue, qui succède alors à Ginette Michaud, relance le prix sous le nom de « prix de la revue *Études françaises* et de la francophonie » grâce à la contribution cette fois non pas d'un mécène montréalais, mais plutôt de l'Agence de coopération culturelle et technique devenue depuis l'Organisation internationale de la Francophonie. Il s'agira désormais de couronner « un essai inédit d'environ cent cinquante pages écrit par un auteur francophone²⁶ ». Insensiblement, sans plus d'explication, la francité a été abandonnée pour embrasser la notion de francophonie. L'exclusion de la France devient implicite, mais l'attribution du prix continue à la répercuter. Parallèlement, dans cette nouvelle mouture du prix, le Québec se trouve en quelque sorte non pas en marge, mais à côté de la francophonie.

Le prix doit en effet être offert en alternance à un écrivain de langue française hors Québec — et, ce qui reste alors sous-entendu, hors de France — et à un écrivain québécois. L'essai retenu du premier lauréat, *Introduction à une poétique du divers* d'Édouard Glissant, aborde d'ailleurs explicitement la dynamique complexe qui s'engage entre altérité et identité pour les écrivains de langue française qui écrivent hors de France. La question de la langue continue de se poser, mais dans une remise en cause des notions de centre et de périphérie. À la différence du discours qui prévalait au moment où Georges-André Vachon présentait le premier lauréat, il n'est plus question du « problème de culture » que les écrivains francophones doivent surmonter pour faire leur œuvre, mais plutôt de la valeur ajoutée d'une créolisation dont l'appréciation est renversée pour devenir une force de création plutôt qu'un facteur d'abâtardissement, voire de disparition²⁷.

25. Makombo Bamboté, *Nouvelles de Bangui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980.

26. Lise Gauvin, « Présentation. Trentième anniversaire. Hommage à Georges-André Vachon », *Études françaises*, vol. 31, n° 2, 1995, p. 9-10.

27. « La créolisation exige que les éléments hétérogènes mis en relation "s'intervalorisent", c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de dégradation ou de diminution de l'être, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur, dans ce contact et dans ce mélange. Et pourquoi la

La dimension francophone du prix est toujours à l'avant-plan quand Assia Djebar le reçoit pour *Ces voix qui m'assiègent*, justement sous-titré *en marge de ma francophonie*²⁸. À travers des formes diverses (poésie, récit, analyse), l'auteure d'origine algérienne interroge le « tangage des langages », pris entre la langue archaïque, « lybique », la langue du Prophète et celle des anciens maîtres. Pour un auteur hors Québec, la question de la marge et du centre continue de se poser. Elle se pose d'ailleurs toujours par rapport à Paris, mais aussi par rapport à ce Québec qui a affirmé un autre rapport à la langue française, forcément distinct du reste de la francophonie, puisqu'il pense tout autrement le problème de la colonisation linguistique, voire de la diglossie.

De manière significative, l'interrogation sur la langue française est beaucoup moins centrale dans les deux ouvrages québécois primés en alternance avec Édouard Glissant et Assia Djebar. Suzanne Jacob, avec *La bulle d'encre*, et André Major, avec *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman*, s'engagent dans une forme encore assez rare dans la littérature québécoise, celle d'un art du roman esquissé par un romancier. En fait, plus que des essais sur l'art du roman, il s'agit dans l'un et l'autre cas d'interroger le lien entre la fiction et la vie. Si, pour la première, « être est une activité de fiction²⁹ », pour le second, « notre seul métier, notre devoir même, est d'abord de vivre³⁰ ». Avec ces ouvrages, la question de la « francité » et même celle de la francophonie ne se donnent plus comme critère essentiel pour apprécier l'œuvre retenue. La question de l'écriture se pense en lien avec le monde, avec une ontologie qui ne se structure plus en termes de marginalité linguistique ou culturelle.

Le jury renoncera d'ailleurs en 2003 à la règle de l'alternance entre écrivain francophone et écrivain québécois. Depuis lors, seuls des Québécois ont reçu le prix (Pierre Vadeboncoeur en 2003, Laurent Mailhot en 2005, Georges Leroux en 2007, Hélène Dorion en 2009, Normand Chaurette en 2011, et, en cette année de célébrations, Louis

créolisation et non le métissage? Parce que la créolisation est imprévisible alors que l'on pourrait calculer les effets d'un métissage. [...] la créolisation, c'est le métissage avec une valeur ajoutée qui est l'imprévisibilité. » Édouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1995, p. 16-17. Rééd. Paris, Gallimard, 1996.

28. Assia Djebar, *Ces voix qui m'assiègent. En marge de ma francophonie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999; rééd. Paris, Albin Michel, 1999.

29. Suzanne Jacob, *La bulle d'encre*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal et Boréal, 1997, p. 37.

30. André Major, *Le sourire d'Anton ou l'adieu au roman. Carnets 1975-1992*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 207. Rééd. Montréal, Boréal, 2012.

Hamelin pour un essai dont la parution a été coordonnée avec la sortie de ce volume jubilaire)³¹. Pour avoir eu l'honneur de présider le jury qui a accordé les trois derniers prix, je peux témoigner (sans pour autant trahir le secret des délibérations) que la question de l'origine des candidats ne se pose qu'incidemment. Des noms d'auteurs « francophones » ont été envisagés et même des noms d'auteurs français « de France », ce qui traduit à mes yeux une transformation importante dans notre rapport à la langue et à la culture françaises. Cinquante ans plus tard, le prix de la revue *Études françaises* n'est plus un moyen d'affirmer « une société différenciée » en marge et à l'écart « du peuple de France », il est désormais une reconnaissance par des lecteurs « qui n'ont pas besoin de parler français mais qui ont besoin du français pour parler », pour reprendre la formule d'André Belleau³², de la contribution d'un auteur à la réflexion sur la littérature et sur l'écriture de langue française. La langue n'est plus « un problème » pensé à l'aune d'une « norme culturelle », mais bien une matière sur laquelle des praticiens sont invités à se pencher, dans un processus qui se trouve à mi-chemin entre recherche et création.

Ce lien intime entre réflexion érudite et création littéraire est sans doute ce qui s'est le mieux maintenu dans l'histoire du prix et qui est directement lié à la mission originale de la revue d'être un lieu où la littérature se fait. L'originalité du prix de la revue *Études françaises* vient de ce qu'il permet à des œuvres d'advenir. Comme en son temps la revue a permis à *L'homme rapaillé* de se constituer, les prix les plus récents ont donné à lire des auteurs dans des zones qu'ils n'auraient peut-être pas explorées sans la « commande » que leur a passée le jury. L'essayiste Pierre Vadeboncoeur, connu d'abord pour ses ouvrages à caractère social et politique, se révèle un fin lecteur de Rimbaud³³, alors même que Laurent Mailhot, reconnu, lui, comme historien de la littérature, se dévoile un essayiste sensible aux rythmes de la langue et aux formes de la prose³⁴. De même, le philosophe Georges Leroux a délaissé Plotin et les néoplatoniciens pour une étude qui, à travers la

31. Après l'Agence de coopération culturelle et technique, ce sont les imprimeries Transcontinental qui financeront le prix. Aujourd'hui, il est entièrement assumé par les Presses de l'Université de Montréal.

32. André Belleau, « Langue et nationalisme », *Liberté*, vol. 25, n° 2 (146), avril 1983, p. 6.

33. Pierre Vadeboncoeur, *Le pas de l'aventurier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.

34. Laurent Mailhot, *Plaisirs de la prose*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.

figure de Glenn Gould, pose la question du regard émerveillé que l'artiste peut porter sur la vie³⁵. Le prix de la revue a invité Hélène Dorion à explorer autrement ce qu'elle avait travaillé en poésie ; il a ainsi pu donner naissance non seulement à une œuvre importante, méditation sur la rupture et la perte³⁶, mais à un deuxième livre qui en est en quelque sorte le prolongement et dont nous publions ici quelques extraits³⁷. De même, l'homme de théâtre Normand Charette est revenu, à la suggestion du jury, sur un quart de siècle de cohabitation avec et contre Shakespeare³⁸. Cet ouvrage polymorphe, où l'essai, le récit et le témoignage s'entremêlaient, a d'ailleurs valu à son auteur, après sa parution grâce au prix de la revue *Études françaises*, le prix Spirale-Eva Le Grand et le prix du Gouverneur général du Canada.

Cette année, le jury a souhaité lire ce que le romancier Louis Hamelin, auteur entre autres d'un important roman autour de la Crise d'octobre³⁹, avait à dire sur les rapports entre histoire et fiction. Avec son essai *Fabrications*⁴⁰, il a comblé les attentes du jury en offrant une réflexion riche et variée sur la valeur heuristique du roman face à l'histoire, abordant aussi bien la Crise d'octobre que l'histoire des Brigades rouges ou l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, avec une profondeur de champ qui le met en dialogue tant avec Tolstoï qu'avec Norman Mailer. Avec ce dix-septième prix de la revue *Études françaises*, l'histoire et la littérature du Québec pensent leur spécificité non pas en périphérie de la littérature française, mais en lien direct avec la littérature et l'histoire universelles.

En proposant un entretien inédit avec Jacques Brault, une analyse de Florence Davaille sur la genèse des *Soleils des indépendances*, des poèmes de Michel Beaulieu et de Fernand Ouellette, un retour sur l'œuvre ou le sujet qui leur avait valu le prix pour Suzanne Jacob, Georges Leroux et, indirectement, Pierre Vadeboncoeur (à travers la

35. Georges Leroux, *Partita pour Glenn Gould. Musique et forme de vie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007. L'ouvrage a été traduit en anglais chez McGill-Queen's University Press, 2010.

36. Hélène Dorion, *L'étreinte des vents*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2009. Rééd. sous le titre *L'âme rentre à la maison*, Paris, Éditions de la différence, 2010.

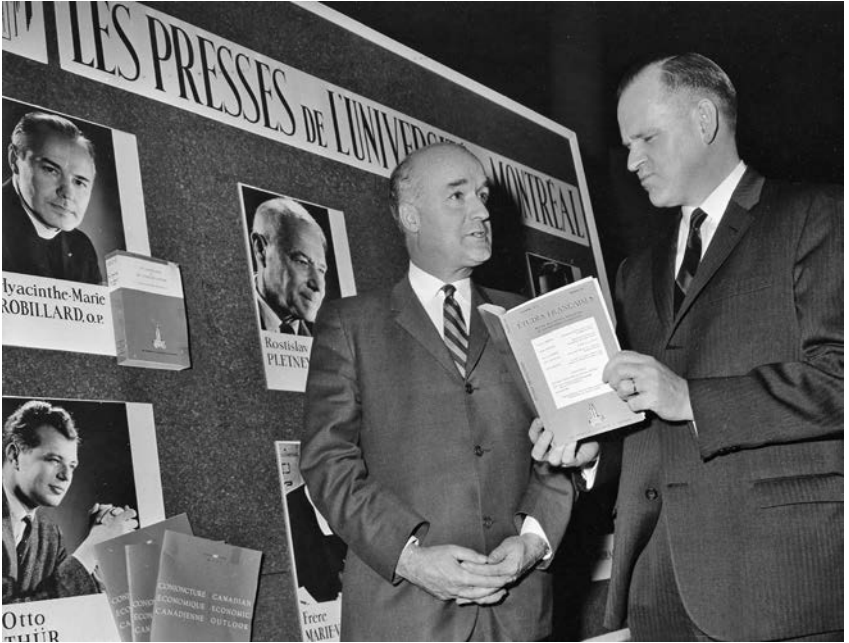
37. Hélène Dorion, *Recommencements*, Montréal, Druide, 2014.

38. Normand Charette, *Comment tuer Shakespeare*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011.

39. Louis Hamelin, *La constellation du lynx*, Montréal, Boréal, 2011.

40. Louis Hamelin, *Fabrications. Essai sur la fiction et l'histoire*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

correspondance publiée ici avec l'autorisation de Marie Vadeboncoeur et la collaboration de Jonathan Livernois), ou dans la continuité du texte couronné pour André Major et Hélène Dorion, ce numéro double offre un témoignage éloquent de ce qui a pu naître grâce au prix de la revue *Études françaises* et qui continue de résonner aujourd'hui, au moment où paraît son cinquantième volume. Quant au texte de Louis Hamelin, dernier lauréat en date, il pose un regard amusé et inquiet sur les liens entre technologie numérique et commerce. La fin de son texte, qui reprend les paroles d'une vieille chanson française où il est question d'amour et de souvenir, offre ainsi le point d'orgue idéal pour ce numéro qui, à sa façon, pose aussi quelques pierres pour la mémoire et contre l'oubli.



Lancement de la revue *Études françaises*. René de Chantal, directeur du Département d'études françaises (à gauche), et Lucien Piché, vice-recteur et directeur des PUM (à droite). Montréal, 26 janvier 1965. Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Bureau de l'information (D37). D00371FPO3435.



Prix de la revue *Études françaises*. Georges-André Vachon et Ahmadou Kourouma.
Actualités Mondial Photo, Paris, 22 février 1968.
Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal.
Fonds Bureau de l'information (D37). D00371FPO4697.



Prix de la revue *Études françaises*. De gauche à droite : le délégué général adjoint de la maison du Québec à Paris, Georges-André Vachon et Ahmadou Kourouma. Actualités Mondial Photo, Paris, 22 février 1968.

Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal.

Fonds Bureau de l'information (D37). D00371FP04691.

Le prix de la revue *Études françaises* sera décerné pour la première fois à l'automne 1967. A la clôture des inscriptions, le jury avait reçu 97 manuscrits provenant de 24 pays: Algérie, Belgique, Cambodge, Cameroun, Canada, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Dahomey, France (y compris Guadeloupe et Martinique), Guyane, Haïti, Haute-Volta, Ile Maurice, Israël, Liban, Madagascar, Maroc, Polynésie française, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, U.S.A., Vietnam et Yougoslavie.



UN PRIX LITTÉRAIRE DE LA « FRANCITÉ »

« Francophonie, francité »: pour ceux qui fondèrent le PRIX DE LA REVUE « ÉTUDES FRANÇAISES », ces néologismes désignent, plutôt qu'un ensemble de nations, un certain nombre d'individus communiant dans l'usage d'une même langue, mais qui demeurent — par la distance physique, par leur langue maternelle ou leur culture d'origine — éloignés de la norme linguistique et culturelle de la France. La francité est à Rio, à Baghdad, à Madrid, à Varsovie, tout comme à Bruxelles, à Tananarive, à Tunis ou à Cayenne.

Le moteur profond de l'invention littéraire ne réside-t-il pas dans le sentiment aigu d'une « différence », d'une certaine distance par rapport au monde? Au point de départ de la vocation d'écrivain, il y a toujours la certitude d'appartenir à une minorité d'un seul et l'isolement culturel peut agir à la manière d'un ferment créateur, s'il met la conscience en face de sa solitude essentielle.

Mais une œuvre n'existe pas pleinement, lorsqu'elle n'a pas encore été proposée à des lecteurs. Si le PRIX DE LA REVUE « ÉTUDES FRANÇAISES » a été créé, c'est pour tirer de leur isolement quelques-uns au moins de ces créateurs et les faire connaître au monde francophone.



PRIX DE LA REVUE ÉTUDES FRANÇAISES

Ce prix a pour but d'encourager la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France. Il veut en effet souligner à la fois la diversité et l'universalité de la culture française. Son organisation est confiée au directeur de la revue *Études françaises*, publiée par les Presses de l'Université de Montréal.

Le montant du prix est de deux mille dollars (\$2.000) canadiens. Fondé en 1966 par un imprimeur de Montréal, Monsieur J.-Alex. Thérien, président de la société Thérien frères (1960) limitée, le prix sera décerné à cinq reprises, à partir de l'automne 1967.

La publication de l'œuvre primée sera assurée par les soins du comité d'organisation du prix.

Pour le concours de 1967, le jury a reçu 97 manuscrits, provenant de 24 pays.

Pour le concours de 1968, les manuscrits doivent être mis à la poste avant le 1^{er} février 1968 et peuvent être soumis dès maintenant au jury.



EXTRAITS
DES
RÈGLEMENTS
1968

L'œuvre soumise au jury, doit être un roman ou un récit. Elle doit être entièrement originale et inédite.

L'auteur doit avoir vécu au moins la moitié de sa vie hors du territoire de la France, et au moins sept années consécutives dans un même pays, mais autre que la France. Cette condition n'exclut cependant pas les concurrents qui auraient vécu le même nombre d'années dans les départements et territoires français d'outre-mer.

Les manuscrits doivent avoir une longueur minimum correspondant à 100 pages dactylographiées à double interligne; toute œuvre plus courte pourra être refusée.

La date limite pour la mise à la poste des manuscrits est le 1^{er} février 1968. Les manuscrits, accompagnés d'une formule d'inscription dûment remplie, doivent être expédiés par courrier recommandé.

L'adresse à laquelle doivent être expédiés les manuscrits et envoyées les demandes de formules d'inscription et de renseignements est la suivante :

PRIX DE LA REVUE « ÉTUDES FRANÇAISES »
Université de Montréal - Faculté des lettres
C.P. 6128 - Montréal 3 - Canada

les soleils des indépendances

AHMADOU KOUROUMA



Livres rares et collections spécialisées, Bibliothèque de l'Université McGill.

Collection du Prix de la revue **études
françaises**

corps de gloire
juan garcia

Les Presses de l'Université de Montréal



Collection du Prix de la revue **études
françaises**

l'homme rapaillé **gaston miron**

Les Presses de l'Université de Montréal



Collection du Prix de la revue **études
françaises**

variables
michel beaulieu

Les Presses de l'Université de Montréal



Journal dénoué

Fernand Ouellette

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Un dieu chasseur

Jean-Yves Soucy



et une chasse sans répit

Roman

Prix de la revue Études françaises 1976

Nouvelles de Bangui

MAKOMBO BAMBOTÉ



LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ÉDOUARD
GLISSANT

Introduction
à une Poétique
du Divers



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Suzanne

JACOB

La
Bulle
d'encre

essai

PRIX DE LA REVUE
ÉTUDES FRANÇAISES

1997

Assia Djebar

CES VOIX
QUI M'ASSIÈGENT

... en marge de ma francophonie

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANDRÉ MAJOR

Le sourire d'Anton

ou l'adieu au roman



Les Presses de l'Université de Montréal

PIERRE VADEBONCOEUR

Le pas de l'aventurier

À propos de Rimbaud



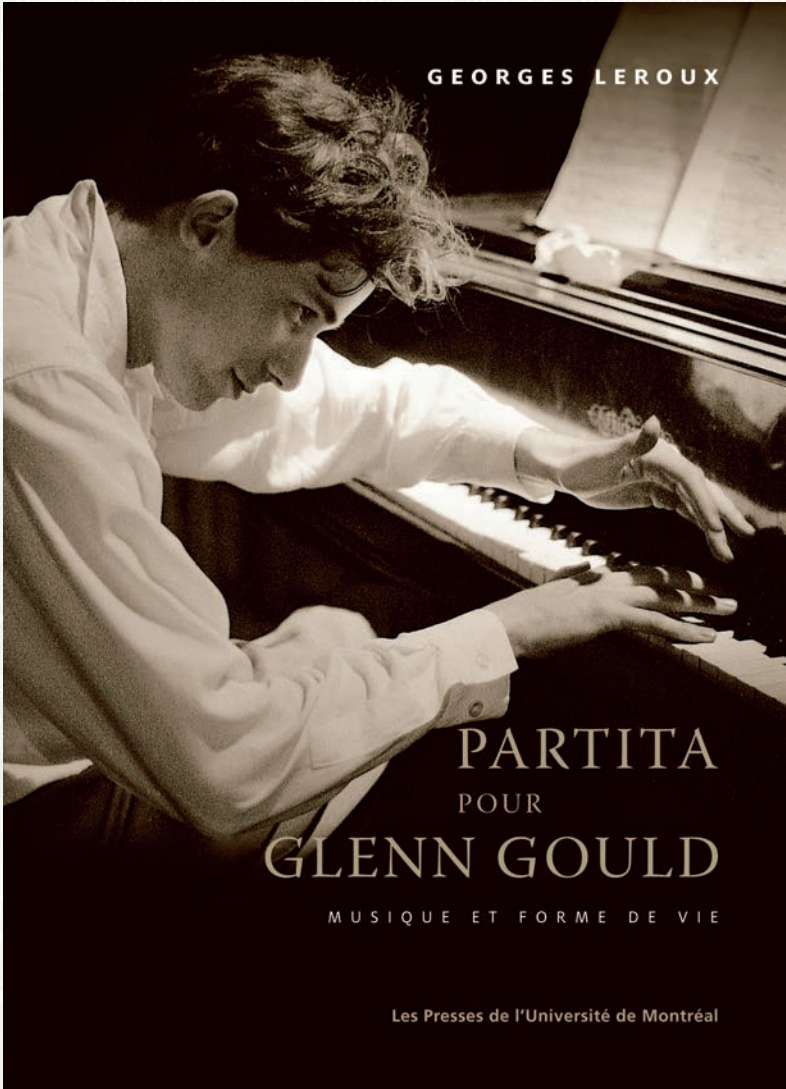
Les Presses de l'Université de Montréal

LAURENT MAILHOT

Plaisirs de la prose



Les Presses de l'Université de Montréal



GEORGES LEROUX

PARTITA
POUR
GLENN GOULD

MUSIQUE ET FORME DE VIE

Les Presses de l'Université de Montréal

HÉLÈNE DORION

L'ÉTREINTE DES VENTS

Les Presses de l'Université de Montréal

NORMAND CHAURETTE

COMMENT TUER
SHAKESPEARE



Les Presses de l'Université de Montréal

LOUIS HAMELIN

FABRICATIONS

Essai sur la fiction et l'histoire



Prix de la revue *Études françaises* 2014